

DIRECTION DE CHOEUR

Le cursus de **direction de chœur** se déroule sous la forme de 12 sessions réparties sur l'ensemble de l'année scolaire.

Il nécessite la présence des élèves à des **cours individuels et collectifs** étalés du vendredi après-midi au samedi 13h15.

A quatre reprises sur l'année, les élèves devront également bloquer le samedi après-midi ainsi que le dimanche pour participer aux sessions du **chœur de chambre**, ce dernier leur offrant l'occasion de participer en tant qu'acteur et observateur à une véritable production professionnelle.

Le programme 2022/2023 s'articule autour du **Stabat Mater de Rossini** qui sera donné les dimanche 2 avril 2023 à 15h00 et le vendredi 7 avril 2023 à 20h30.

La présence des élèves aux 12 sessions de formation, aux 4 week-end de travail du chœur de chambre ainsi qu'aux deux concerts est naturellement obligatoire à la cohérence de ce cursus dont chaque partie constitue des éléments indispensables.

Le calendrier :

- Vendredi 9 septembre : **examen d'admission** (entre 16h00 et 20h00)

Sessions de cours :

- Vendredi 14 et samedi 15 octobre 2022
- Vendredi 21 et samedi 22 octobre 2022
- Vendredi 11 et samedi 12 novembre 2022
- **Vendredi 9 et samedi 10 décembre 2022 (+ dimanche 11 décembre - Chœur de chambre)**
- **Vendredi 13 et samedi 14 janvier 2023 (+ dimanche 15 janvier - Chœur de chambre)**
- Vendredi 03 et samedi 04 février 2023
- **Vendredi 03 et samedi 04 mars 2023 (+ dimanche 5 mars – Chœur de chambre)**
- **Vendredi 24 et samedi 25 mars 2023 (+ dimanche 26 mars – Chœur de chambre)**
- Vendredi 07 et samedi 08 avril 2023
- Vendredi 05 et samedi 06 mai 2023
- Vendredi 26 et samedi 27 mai 2023 (audition de classe le samedi 27 mai à 15h00)
- Vendredi 16 et samedi 17 juin 2023 (évaluations le samedi 17 juin)

Pour rappel, horaires de travail du chœur de chambre sur les 4 week-end

- Samedi 14h30/17h00 & 17h30/19h30
- Dimanche 10h30/13h00 & 14h15/16h45
- + Une **répétition exceptionnelle avec orchestre** mercredi 29 mars 20h30/22h30

L'équipe pédagogique de ce cursus spécifique est constituée de :

- Iris THION -PONCET (cheffe de chœur - responsable du cursus)
- Anne-Cécile LAURENT (professeure de chant)
- Domitille BES (cheffe de chant - pianiste)
- Fabrice PORET (professeur de Culture Musicale)
- Caroline SENCE (professeur de Formation musicale)
- NN (pianiste accompagnateur/trice)

A qui peuvent s'adjoindre des collaborateurs occasionnels ...

MODALITES D'ADMISSION AU CURSUS :

Cycle 1

Ce cycle est accessible sur examen d'entrée

Après une mise en loge de 20 minutes : (préparation du déchiffrage et de la lecture)

- Un déchiffrage chanté avec paroles
- Une lecture verticale d'accords
- Un chant préparé (un pianiste-accompagnateur sera présent)
- Un entretien avec le jury portant sur la motivation, la formation déjà effectuée et les objectifs du candidat.

Cycle 2

Le cycle 2 est accessible sur examen d'entrée pour les candidats n'ayant pas suivi le cycle 1

Les connaissances requises sont un niveau de Formation musicale de fin de 2nd cycle (2C4)

Après une mise en loge de 20 minutes : (préparation du déchiffrage et de la lecture)

- Un déchiffrage chanté avec paroles
- Une lecture verticale d'accords
- Un chant préparé (un pianiste-accompagnateur sera présent)
- Un passage devant quatuor vocal (15 mns) sur une œuvre ou un extrait d'œuvre communiquée au candidat 1 mois avant l'épreuve
- Un entretien avec le jury portant sur la motivation, la formation déjà effectuée et les objectifs du candidat.

Cycle 3

Le cycle 3 est accessible sur examen d'entrée pour les candidats n'ayant pas suivi le cycle 2

Les connaissances requises sont un niveau de Formation musicale de fin de 2nd cycle (2C4), des connaissances musicales stylistiques et analytiques ainsi qu'une pratique vocale personnelle.

Après une mise en loge de 20 minutes : (préparation du déchiffrage et de la lecture)

- Un déchiffrage chanté avec paroles
- Une lecture verticale d'accords

Puis :

- Un chant préparé (un accompagnateur sera présent)
- Un passage devant quatuor vocal (20 mns) sur une œuvre ou un extrait d'œuvre communiquée au candidat 1 mois avant l'épreuve. Cette épreuve devra inclure un travail vocal préliminaire avec le chœur (5 mns maximum)
- Un entretien avec le jury portant sur la motivation, la formation déjà effectuée et les objectifs du candidat

Cycle Spécialisé (CS)

Le cycle 3 est accessible sur examen d'entrée

Les connaissances requises sont un niveau de Formation musicale de fin de 3^{ème} cycle (CEM), des connaissances musicales stylistiques et analytiques ainsi qu'une pratique vocale personnelle.

Après une mise en loge de 30 minutes : (préparation du déchiffrage, de la lecture et de la réduction)

-20 min dans une loge sans piano pour le déchiffrage chanté et la lecture verticale

-10 min dans une loge avec piano pour la réduction au clavier

- Un déchiffrage chanté avec paroles
- Une lecture verticale d'accords
- Une réduction clavier d'une partition chorale
- Un chant préparé (un accompagnateur sera présent)
- Un passage devant quatuor vocal (15 mns) sur une œuvre ou un extrait d'œuvre communiquée au candidat 1 mois avant l'épreuve
- Un passage devant quatuor vocal (15 mns) sur une œuvre ou un extrait d'œuvre de style différent communiquée au candidat 1 mois avant l'épreuve
- Un entretien avec le jury portant sur la motivation, la formation déjà effectuée et les objectifs du candidat

CONTENU DU CURSUS :

Cycle 1 (durée 1 an)

- Direction de chœur
 - cours collectif à la table : samedi matin 08:30 /10:00
 - cours collectif de pratique du samedi de 10h15/13h15
- Pratique collective en Chœur de chambre (4 WE sur l'année + 2 concerts)
- Participation au « Chœur cobaye » lors des séances de pratique
- Technique vocale (cours collectif de 45 mns en petit groupe)
 - Posture, respiration, soutien, physiologie de l'appareil vocal, ...

Cycle 2 (durée 1 à 2 ans)

- Direction de chœur
 - Cours individuel de 30 mns : vendredi après-midi à définir avec le professeur
 - cours collectif à la table : samedi matin 08:30 /10:00
 - analyse et préparation des partitions, méthodologie de la répétition
 - cours collectif de pratique du samedi de 10h15/13h15
 - langage gestuel, développement de l'oreille du chef.fe de chœur...
- Pratique collective en Chœur de chambre (4 WE sur l'année + 2 concerts)
- Participation au « Chœur cobaye » lors des séances de pratique
- Technique vocale (cours collectif de 45 mns en petit groupe)
 - Posture, respiration, soutien, physiologie de l'appareil vocal, corps instrument, ...

Cycle 3

- Direction de chœur
 - Cours individuel de 45 mns : vendredi après-midi à définir avec le professeur
 - cours collectif à la table : samedi matin 08:30 /10:00
 - analyse et préparation des partitions, méthodologie de la répétition
 - cours collectif de pratique du samedi de 10h15/13h15
 - approfondissement du langage gestuel, des repérages des difficultés, technique de répétition, approfondissement des moyens spécifiques (enfants, oralité, public non lecteur...)
- Pratique collective en Chœur de chambre (4 WE sur l'année + 2 concerts)
- Participation au « Chœur cobaye » lors des séances de pratique
- Technique vocale (cours individuel 30mns, horaire à définir avec le professeur)
 - Posture, respiration, soutien, physiologie de l'appareil vocal, corps instrument, placement voyelles, ligne de chant, résonateurs, ...
- Réduction clavier (cours individuel ou en binôme, horaire à définir avec le professeur)
- Culture Musicale et Formation Musicale si le niveau l'exige (équivalences possibles)

Cycle spécialisé (CS)

- Direction de chœur
 - Cours individuel de 1h00 : vendredi après-midi à définir avec le professeur
 - cours collectif à la table : vendredi 19h30/21h30
 - développement des choix artistiques, techniques pour chœurs avancés, interprétation...
 - cours collectif de pratique du samedi de 10h15/13h15
 - stages avec le chœur de chambre, avec chœurs d'enfants, interprétation...
- Pratique collective en Chœur de chambre (4 WE sur l'année + 2 concerts)
- Participation au « Chœur cobaye » lors des séances de pratique
- Technique vocale (cours individuel 30 mns, horaire à définir avec le professeur)
 - Posture, respiration, soutien, physiologie de l'appareil vocal, corps instrument, placement voyelles, ligne de chant, résonateurs, ...
- Réduction clavier (cours individuel ou en binôme, horaire à définir avec le professeur)
- Arrangement pour chœur
- Culture musicale et Formation musicale si le niveau l'exige (équivalences possibles)

MODALITES D'EVALUATION DU CURSUS :

Samedi 17 juin 2023 (horaire à préciser)

Cycle 1 (validation sur contrôle continu)

Cycle 2 (obtention du BEM - Brevet d'Etudes Musicales)

- UV de direction 2^{ème} Cycle (durée de l'épreuve 20 mns)
 - Travail en répétition d'une œuvre ou extrait d'œuvre communiqué 15 jours à l'avance (15 minutes)
 - Direction d'une œuvre courte choisie parmi le répertoire du chœur d'application (5 mns max)
- UV de pratique collective chantée
 - Validation contrôle continu du travail au sein du Chœur de chambre
- UV de technique vocale
 - Interprétation d'un air accompagné

Cycle 3 (Obtention du CEM - Certificat d'Etudes Musicales)

- UV de direction 3^{ème} cycle (durée de l'épreuve 40 mns)
 - Travail vocal avec le chœur (10 mns)
 - Travail en répétition d'une œuvre ou extrait d'œuvre communiqué 15 jours à l'avance (15 minutes)
 - Direction de deux œuvres courtes choisie parmi le répertoire du chœur d'application et communiquées 15 jours à l'avance
- UV de pratique collective chantée
 - Validation contrôle continu du travail au sein du Chœur de chambre
- UV de technique vocale
 - Interprétation d'un air préparé en cours + un air en autonomie
- UV de réduction clavier
 - Réduction d'une partition chorale écrite à 4 voix distinctes
- UV de Formation musicale CEM (ou équivalence)
- UV de Culture Musicale CEM (ou équivalence)

Cycle spécialisé (CS) (Obtention du DEM – Diplôme d'Etudes Musicales)

- UV de direction 3^{ème} cycle (durée de l'épreuve 55 minutes)
 - Travail vocal avec le chœur (10 mns)
 - Travail en répétition d'une œuvre ou extrait d'œuvre du XX^{ème} ou XXI^{ème} communiqué 2 heures à l'avance (20 minutes)
 - Travail en répétition d'une œuvre ou extrait d'œuvre, choisie parmi le répertoire du programme de l'année (15 minutes)
 - Direction de deux œuvres courtes, de styles différents, choisie parmi le répertoire du chœur d'application (10 minutes)
- UV de pratique collective chantée
 - Validation contrôle continu du travail au sein du Chœur de chambre
- UV de technique vocale
 - Interprétation d'un air préparé en cours + un air en autonomie
- UV d'arrangement pour chœur
 - Réalisation d'un arrangement (durée de mise en loge 3h00)
- UV de Formation musicale DEM (ou équivalence)
- UV de Culture Musicale DEM (ou équivalence)

AUDITION DE CLASSE

Samedi 27 mai - 15h00

(seuls les élèves de Cycle 2 à Cycle spécialisé sont mis en situation de chef.fe de chœur lors de cette audition, les élèves de cycle 1 étant présents dans le chœur d'application)